



**EUROPE**

Rue Hector Blondiau, 22 7070 Mignault (Belgium)

Tél. FR. : Brasseur J.P. 0499 35 85 72

ENG. : Roussel Pascal 0473 97 49 67



[info@vivant.org](mailto:info@vivant.org)

[www.vivanteurope.org](http://www.vivanteurope.org)

*Pour une Europe sociale,  
pour une mondialisation respectueuse  
de l'humain et de l'environnement.*

# LE VIVANT-EUROPE électronique

**N° 7 (juin 2004)**

## 1. LE CREDO DE VIVANT

**Plus de liberté d'entreprendre que les libéraux !**

**Plus de sécurité sociale que les socialistes !**

Les "lumières", le libéralisme et la Révolution française nous ont fait goûter à la liberté. Nous ne voulons pas retourner à l'époque pré-industrielle.

Le socialisme nous a fait comprendre l'importance d'une justice sociale pour tous. La liberté et la sécurité sociale sont des valeurs sûres, des acquis dont nous ne voulons plus nous passer.

Le 21<sup>e</sup> siècle pose un nouveau défi. Les anciens courants disposent-ils d'une vision politique et d'une philosophie adaptées à ce nouveau siècle ?

Cette vision se trouve dans le programme de Vivant, un programme articulé autour de l'individu, un programme indispensable pour renforcer les acquis et continuer à évoluer vers de nouvelles voies...

Bref, un programme **humaniste, démocratique, progressiste pour l'Europe de demain.**

*La politique, c'est l'art de vivre ensemble,  
c'est rendre disponible ce qui est nécessaire pour le plus grand nombre.*

La politique peut-elle dans ce cas apporter plus de bonheur, plus de bonheur pour tous?

Le bonheur personnel, ce n'est pas la politique qui s'en chargera, chacun en garde la responsabilité. Mais pour arriver à ce bonheur, il faut disposer d'opportunités et de moyens suffisants. Et ces opportunités, Vivant veut les multiplier.

Chez Vivant, nous voulons que tout le monde se sente à la fois libre et libéré. Nous voulons que notre espace vital ne soit pas limité par des lois et des règlements compliqués et hermétiques. Nous voulons que la sécurité sociale soit une véritable sécurité, applicable à tous.

Tout cela nous rendra-t-il plus heureux ?

Dans tous les cas, Vivant veut créer les conditions pour satisfaire les besoins primaires favorables à l'épanouissement personnel. Et ça, c'est effectivement du domaine de la politique.

Si par voie démocratique, on attribue à l'Etat le rôle de redistribuer les richesses AUTREMENT, en garantissant à chacun un REVENU DE BASE INCONDITIONNEL, il y a grande chance que nos pays ainsi que les pays en voie de développement puissent développer prioritairement des politiques visant à satisfaire les besoins de leurs populations, à savoir :

LES BESOINS MATERIELS tels que :

- se nourrir,
- se loger,
- se chauffer,
- se soigner,
- disposer d'air pur et d'eau potable,
- se déplacer;

LES BESOINS IMMATERIELS tels que :

- la sécurité-sérénité dans l'existence,
- la liberté d'expression, de choix pour l'emploi, et le travail (choix personnel d'une flexibilité),
- le bonheur, la joie de vivre, le loisir, se sentir aimé
- la reconnaissance et l'épanouissement personnel,
- l'éducation,
- la justice,
- la participation aux décisions.

Le but premier de cette philosophie est donc de permettre aux gens d'atteindre une meilleure qualité de vie. Trop de personnes sont encore confrontées fréquemment aux mêmes problèmes, à savoir :

- comment manger à sa faim ?
- comment se loger ?
- comment se chauffer ?
- comment faire face aux frais médicaux ?
- etc...

La première chose qu'il faut donner à ces personnes pour quelles puissent à nouveau profiter de la vie, c'est un peu plus de moyens financiers. Si nous renforçons la sécurité sociale, bien plus de personnes se sentiront mieux dans leur peau. Et financièrement, c'est possible. Nous le démontrerons plus loin.

La Philosophie de Vivant est humaniste et réaliste. Elle vise à mettre en place une pratique politique, économique et sociale nouvelle soucieuse des problèmes environnementaux. Cette pratique garantit le court, le moyen et le long terme.

Elle veut aider l'homme à devenir autonome, citoyen créatif et relationnel, entreprenant et responsable grâce à une nouvelle organisation de la société adaptée à notre époque.

Pour cela, il faut:

- une sécurité sociale plus forte, plus sûre et plus juste que celle qui existe aujourd'hui;
- une liberté individuelle aussi grande que possible pour chacun **d'entre nous et respectueuse des hommes et de la nature.**

Cela signifie une législation juste et simplifiée qui autorise

### ***1. Une répartition des richesses pour subvenir aux besoins primaires***

#### **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Art. 25**

*“ Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté ”.*

Il n'est pas logique, dans une société où les robots fabriquent nos produits et où les aliments sont cultivés en grande quantité par un nombre très restreint d'ouvriers agricoles, de ne pas accorder un revenu minimal automatique, un revenu “de base” à chacun. Si l'on accorde le droit à la vie, comment peut-on alors ne pas accorder le droit à un revenu de survie? Certains politiciens l'ont compris depuis quelques décennies: ils ont instauré le minimum vital (en France, le RMI introduit par Michel Rocard). Donc, le droit à un revenu vital est acquis en Belgique et en France, mais en pratique, il reste trop d'exclus et cette allocation limite la liberté individuelle et la dignité des personnes qui en bénéficient.

#### **L'ALLEGORIE DU PATRIARCHE**

*Il était une fois, il y a très longtemps, un patriarche qui possédait des terres fertiles. Un jour, il rassemble tous les membres de sa grande famille et leur tint le langage suivant :*

*« Mes enfants, pour que nos terres donnent du blé en abondance, il est nécessaire de les cultiver. Voici que j'ai besoin de vos bras pour cela. Il me faut des laboureurs, des semeurs, des faucheurs, des glaneurs, des batteurs, des meuniers, etc... Partagez-vous le travail. Un tel sèmera le blé, tel autre fera le pain; je vous récompenserai en fonction de votre travail et nous profiterons tous du rendement de nos terres. »*

*Ainsi fut fait, et la famille vécut en harmonie, chacun mangeant à sa faim du fruit de son travail.*

*Jusqu'au jour où la mécanisation ayant beaucoup progressé, le patriarce fit l'acquisition d'une laboureuse-semeuse, d'une moissonneuse-batteuse et d'autres machines encore.*

*La famille vint le trouver :*

- *« Nous n'avons plus à labourer, ni à semer, ni à moissonner. Donne-nous du travail afin que nous puissions, comme avant, gagner le pain que nous mangeons. »*
- *« A quoi pouvez-vous encore m'être utiles ? » répondit le patriarce. Mes machines labourent et moissonnent, mieux et plus vite que vous le fîtes jamais, elles ne tombent pas malades et je ne les ai pas encore vues de mauvaise humeur. Nos terres rendent 50 % de blé en plus que lorsque vous y travailliez. »*
- *« Donne-nous du travail sinon nous ne pouvons pas nourrir nos enfants et mourrons tous puisque c'est notre travail qui nous donne de quoi vivre. »*

*Le patriarce était un sage comme on aimerait encore en trouver de nos jours. Il leur tint ce discours :*

*« Il fut un temps où j'avais besoin de vos bras pour que nos terres donnent du blé, que nos moulins broient le grain, et que la farine se transforme en pain. A cette époque, je vous avais dit : « Je vous récompenserai en fonction de votre travail » et c'était bien ainsi.*

*Aujourd'hui, nos terres donnent la moitié plus sans que vous n'ayez à travailler. Croyez-vous que je sois assez fou pour encore vous faire partager nos richesses au prorata d'un labeur que vous n'avez plus à fournir ? Pourrais-je manger tout le pain tout seul ? Condamnerai-je mes enfants à mort ? Devons-nous en revenir à l'ancien système où vous vous tuiez au travail pour un pain moins abondant qu'aujourd'hui ? Vais-je détruire mes machines pour que vous les remplaciez ? Je déclare plutôt ceci : l'ancienne équation « Travail=Pain » est tombée en désuétude. Nous partageons simplement notre richesse qui ne nous coûte pas d'effort. Ainsi, mes enfants, vous vivrez sans contrainte. Et toi qui labourais et qui aime tant la peinture, tu pourras t'abandonner à ton art et à tes tableaux qui égayeront nos maisons, et toi, qui moissonnais mais qui travaille si bien le bois, tu nous fabriqueras des meubles pour ton plaisir et le nôtre. »*

*Jean-Claude Hubaut*

*(extrait de la « Condition divine » Chap. 2 )*

## **2.. Une liberté individuelle**

Aujourd'hui, nous sommes dans une société de services et de micro industrie où il faut donner force de vie à de petites unités. Ces nouveaux "chefs d'entreprise" ne sont pas comparables aux dirigeants de grandes unités. Entre un entrepreneur et un employé, la différence ne devrait être tout au plus qu'un choix de fonction. Aujourd'hui, la différence en risque et en responsabilité est démesurée.

*Le modèle Vivant vise à donner une plus grande sécurité à celui qui entreprend car tout indépendant devient salarié de sa société. Il ne doit payer d'impôts que lorsqu'il engage une personne et qu'il augmente son chiffre d'affaire grâce à cette personne.*

## **3. Une sécurité sociale**

Il faut donc repenser le mode de financement de la sécurité sociale en fonction de notre société qui s'annonce. Parce que nous voulons garder l'acquis de cette dernière, l'Etat doit en devenir le garant dans le cas où des petits indépendants risquent de ne pas pouvoir assurer cette sécurité de revenu à leurs employés.

## 2. CONSEQUENCES POSITIVES DU REVENU DE BASE

**1. La rationalisation et une simplification de la sécurité sociale** actuelle avec, pour corollaire, une diminution des frais administratifs.

**2. La subsistance garantie** pour tous, donc également pour les exclus d'aujourd'hui, les mères ou les pères au foyer, les artistes, les indépendants, etc... Le revenu de base est un moyen plus efficace de lutte contre la précarité car il la prévient. En outre, il peut être cumulé avec des revenus du travail.

**3. L'individualisation de la Sécurité sociale** : le revenu de base est donné à l'individu sans tenir compte du contexte familial ou personnel, du genre de cohabitation, charges diverses, etc...

Autant jadis, on se trouvait dans une société où l'emploi était stable et attribué principalement au père de famille, autant aujourd'hui, nous vivons dans une instabilité de l'emploi avec une augmentation de la main d'œuvre féminine et une prise d'indépendance financière et psychologique des membres de la famille. Aussi, l'introduction d'un revenu de base constitue une politique mieux adaptée et reconnaît d'une manière incontournable la dignité de chaque individu.

**4. L'incitation à l'embauche** : quand on autorise le cumul d'un revenu de base avec un salaire, cela devient une incitation au développement d'emplois de faible valeur financière mais de grande productivité sociale : les soins à domicile, l'assistance sociale, l'aide aux personnes dépendantes, etc...

**5. La suppression du piège à l'emploi** : Dans un système d'allocations soumises à des conditions, les chômeurs doivent trouver un emploi financièrement attractif avant d'accepter de lâcher leurs allocations de chômage et de se remettre au travail.

Dans un système d'allocations inconditionnelles, même des faibles salaires, ajoutés au revenu de base, peuvent donner des revenus nets acceptables. Le fait de trouver et d'accepter un travail n'est plus pénalisé.

**6. La diminution du coût du travail**, avec pour conséquences que :

- les employeurs peuvent augmenter plus facilement les salaires,
- l'exercice d'une activité accessoire est facilité,
- les entreprises regagneront leur compétitivité, surtout internationale, sans devoir délocaliser,
- les extensions des activités, nécessitant de l'embauche supplémentaire, ne sont plus freinées,
- les exportations se feront dans de meilleures conditions entraînant une amélioration de la balance commerciale,
- les opportunités d'emplois seront multipliées sans que l'Etat ne doive intervenir.

### 3. LES IMPLICATIONS DU PROGRAMME DE VIVANT

**1. Il n'y a plus de chômeurs** car le pointage est supprimé. La notion de “sans-emploi” n'existera plus. Que l'on travaille ou que l'on soit sans emploi, tous les citoyens auront droit à un revenu de base alors qu'aujourd'hui, le travail est une des conditions essentielles pour avoir droit à la pension, à l'assurance maladie et à la reconnaissance sociale.

Vivant juge l'obligation au **TRAVAIL** dépassée.

Nos agriculteurs et nos usines sont devenus tellement productifs que la société peut se permettre d'abolir l'obligation du travail. S'il y a encore des gens pauvres aujourd'hui, *c'est uniquement parce que les richesses sont mal réparties.*

**2. Une sécurité sociale pour tous les citoyens**, non seulement pour ceux qui ont travaillé, mais également pour ceux qui n'ont pas suffisamment ou jamais exercé d'activité rémunératrice officielle.

Le droit au revenu, aux soins médicaux élémentaires, à l'hébergement, deviendront des droits constitutionnels de sorte que les gens ne devront plus craindre l'avenir.

**3. Il n'y aura plus de grande pauvreté** car tous les citoyens auront un revenu, qu'ils travaillent ou non. En outre, des hébergements et des repas gratuits seront disponibles pour toute personne se trouvant en difficulté.

Vivant estime qu'un minimum social doit être **un acquis social définitif** au même titre que les autres droits démocratiques.

**4. Epanouissement personnel** : les artistes qui veulent faire de l'art, les sportifs qui veulent se consacrer au sport, les parents qui veulent passer plus de temps avec leurs enfants,... tout cela sera plus facile grâce à Vivant.

Les études seront gratuitement accessibles à tout âge.

Le revenu de base, en cas de rupture de travail, sera le même si un employé donne sa démission ou s'il est licencié. La crainte du licenciement sera donc moins présente. L'autonomie de l'employé dans son travail sera donc plus grande. Les gens chercheront plus facilement un travail qu'ils apprécient et ainsi, beaucoup plus de personnes prendront plaisir à leur travail.

**5. Gagner beaucoup d'argent** en travaillant dur redevient possible de façon officielle, sans magouilles et sans critiques.

Aujourd'hui, l'impôt sur le revenu du travail est tellement élevé qu'il n'est plus possible de devenir riche en travaillant dur.

Avec Vivant, les personnes qui travaillent beaucoup gagneront beaucoup.

L'impôt sur le travail est aboli pour les revenus faibles et moyens.

*(Pas d'impôts jusqu'à 1.250 € → (~ 50.000 FB) net, revenu de base compris).*

**6. Les services redeviendront bon marché.** Les prestataires de services individuels et de proximité pourront offrir leurs services à un prix faible et se constituer ainsi un revenu confortable d'autant qu'il s'additionne au revenu de base et n'est pas imposé jusqu'à 1250 € (~ 50 000 BEF)

L'impôt sur le revenu, les charges sociales ou toute autre taxe sur les services de ce type étant supprimés, le concept de “travail au noir” disparaît à ce niveau.

La population pourra donc s'offrir ces services.

**7. Vivant éliminera l'exclusion sociale** qui est la cause majeure de la criminalité.

Puisque les gens auront tous un revenu de base, le besoin d'argent ne pourra plus être une raison ni un prétexte pour les petits vols et les petits cambriolages. Pour Vivant, aucune criminalité n'est tolérable. La criminalité restante sera combattue avec des services de police et de justice efficaces et responsables.

**8. Avec Vivant**, il n'y aura plus "d'évaluation". Les droits seront les mêmes pour tous, les lois seront claires. L'intervention d'amis politiques ne sera plus nécessaire.

Les subsides aux entreprises seront supprimés. Le rôle de l'Etat dans l'économie sera réduit à la mise en place du système décrit plus haut. Les politiciens ne pourront plus accorder de faveurs à des entreprises et à des personnes; ainsi, les occasions de corruption seront moins nombreuses.

**9. Pour les pensions, nous sommes pour le système de répartition** et contre le système de capitalisation (préconisé par le PRL, CVP, VLD et Vlaams Blok) justement pour éviter ce qu'on appelle "asset inflation": *la bulle financière*.

*Dans le modèle Vivant, les actifs et les non actifs financent, en temps réel, les pensions par le biais de la consommation.*

Bien sûr, les gens gardent la liberté d'épargner et d'essayer de se créer une pension supplémentaire. Ce besoin diminuera lorsque notre pension de base pourra augmenter et lorsque les gens se sentiront plus sûrs de l'avenir.

**10. Vivant** est pour la mise en place d'une nouvelle politique socio-économique.

Il est opposé à un Etat-Providence qui emprisonne le citoyens dans une **assistance-piège**. Il est favorable au contraire à ce que ce dernier puisse disposer d'une grande liberté de décision pour le déroulement de sa vie professionnelle, familiale, culturelle, religieuse, etc...

## **4. L'ENVIRONNEMENT**

La pollution est un des plus grands problèmes de notre époque. La prospérité grandissante des pays riches et la croissance continue de la population depuis près d'un siècle ont fortement altéré la nature et l'environnement dans le monde entier. Cette altération se poursuit à un rythme accéléré, occasionne des dommages inestimables et hypothèque de plus en plus la qualité de vie des générations futures. Pour redresser la situation, il faut bien plus que quelques mesures écologiques. L'équilibre écologique est un problème planétaire, les mesures doivent être mises en œuvre au niveau mondial.

Les mentalités doivent donc radicalement changer. La vie en société doit évoluer pour permettre au milieu de se rétablir et d'être capable de poursuivre une activité suffisante dans l'avenir. **C'est ce qu'on appelle un développement durable**. En attendant cette évolution des mentalités, il faut, pour éviter le pire, que le milieu soit traité en économie comme un **"bien rare"**. **En d'autres mots, un prix d'achat basé sur un développement durable doit être attribué à l'utilisation des matières premières, de l'air, de l'eau, de la terre, de l'espace**. Une politique rationnelle de l'environnement doit être élaborée par les spécialistes en collaboration avec les personnes concernées, c'est-à-dire la population. Vivant est favorable à des mesures de sauvegarde comme un

impôt sur l'environnement, une taxe sur l'énergie, sur l'émission de CO<sub>2</sub> et sur la circulation, mais levés selon le principe du pollueur payant. Dans la mesure du possible, ces impôts et taxes seront intégrés au système de la TVA (TSC).

Afin de pouvoir corriger à temps les changements déjà dramatiques du climat mondial suite à l'effet de serre, nous devons promouvoir de façon intensive, et dans le monde entier, le remplacement de la couverture énergétique actuelle basée sur les sources énergétiques fossiles et nucléaires par les énergies renouvelables. La plus grosse responsabilité à cet égard incombe aux pays riches, industrialisés.